

Piège à moustiques K.PRO 1 Piège + 1 seringue attractif

Le piège à moustique diffuse un attractif qui attire spécifiquement les moustiques et moustiques tigres. Une fois à proximité du piège, les moustiques sont aspirés à l'intérieur du piège

Avantages produit

Attire et capture les moustiques
Réduit le nombre de piqûres
Usage extérieur
Protège jusqu'à 300m²
Programmable par cycle 4h/6h/12h

CODE PRODUIT 3254

GENCODE 3365000032541

FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 42

Largeur UV cm : 47,5

Hauteur UV cm : 34,5

Poids Brut UV Kg :

Poids Net UV Kg :

Contenance 1 Piège + 1 seringue attrac

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

Placer le piège à quelques mètres de la zone à protéger (idéalement 6 à 12m), dans un lieu à l'ombre toute la journée, à l'abri du vent, à proximité de l'humidité, dans une zone de forte présence des moustiques.

RECOMMANDATION

Contient 1-OCTEN-3-OL. Peut provoquer une réaction allergique. Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Eviter de respirer les vapeurs. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Appeler immédiatement un CENTE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Eliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur.

Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :
 - pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.
 - ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

** - substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;
 - substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	NO
Présence de terres rares	NO
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

* Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15° (voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit

Usage:	Attire et capture les moustiques	Support :	Moustiques
Utilisation :	Extérieur	Outils d'application :	
Rendement :	Protège jusqu'à 300m ²	Aspect :	LIQUIDE
Nettoyage des outils :		Contact alimentaire :	NC
Date de péremption DDP :	2 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	FR	Rémanence :	NC
Nomenclature douanière	38089110	Craint le gel :	02

01 - Craint le gel
 02 - Modifié par le gel
 03 - Pulvérisation modifiée par le gel
 04 - Ne craint pas le gel
 NC - non concerné

Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	NC
MENTION D'AVERTISSEMENT:	NC
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P103 P234 P261.5 P262 P312 P501
PHASE H :	NC
PHRASE EUH :	EUH208 Contient 1-OCTEN-3-OL. Peut produire une réaction allergique.
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTE :	Solvant
TRIMAN	YES
N° TP :	TP N°19
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PORFESSIONNELS	NC
LIEN FDS :	https://www.quickfds.com/fds/3250732-37355-24854-013225
ETIQUETTE PRODUIT:	



0 806 601 101
Service gratuit
+ prix appel

Siège social : 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex
SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90 - www.groupe-altair.com
Usine & Entrepôt logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I. A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : 03 20 19 13 20
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

